

DA 461 - 14.04

APPROBATION DES COMPTES 2013 DE LA FONDATION COMMUNALE VERNIER-SIGNAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous remettons en annexe les comptes annuels 2013 de la Fondation communale Vernier-Signal.

Les documents remis comprennent le bilan, les comptes de pertes et profits, le rapport des vérificateurs des comptes, ainsi que le rapport d'activité.

Les comptes 2013 de la Fondation présentent un résultat positif, avec un bénéfice qui s'élève à CHF 16'103.50, faisant apparaître au bilan une fortune nette de CHF 826'347.07.

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Pierre RONGET
Maire

Vernier, le 7 avril 2014

DA 461 - 14.04

Délibération du Conseil municipal de Vernier

relative à l'

APPROBATION DES COMPTES 2013 DE LA FONDATION COMMUNALE VERNIER-SIGNAL

Vu l'article 30, lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu le rapport de la commission des finances, de l'économie et de l'administration ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

décide

- 1 d'approuver les comptes de pertes et profits 2013 de la Fondation communale Vernier-Signal présentant un total de charges de CHF 148'349.15 et un total de produits de CHF 164'452.65, le bénéfice de l'exercice se montant à CHF 16'103.50 ;
- 2 d'approuver l'augmentation de CHF 16'103.50 de la fortune nette représentant l'excédent de produits des comptes de pertes et profits, la fortune nette au 31 décembre 2013 s'élevant à CHF 826'347.07;
- 3 d'approuver le bilan au 31 décembre 2013 totalisant, tant à l'actif qu'au passif, CHF 1'275'902.97.

